



**PRÉFÈTE  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Service de coordination  
des politiques interministérielles  
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens, le 11 mars 2021

La préfète de la Somme

à

Mesdames, Messieurs les Maires  
liste in fine

**Objet : Consultation du public sur les projets de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), de schéma directeur d'aménagement et de gestion (SDAGE) et le programme de mesures associé du bassin Seine et des cours d'eau côtiers normands pour la période 2022-2027.**

Les priorités en vue de réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires ont été définies par la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, approuvée le 7 octobre 2014, en application de la directive inondation transposée dans le droit français par la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010. Leur mise en œuvre repose, dans chaque bassin hydrographique, sur l'élaboration par le préfet coordonnateur de bassin d'un plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) en association avec les parties intéressées.

L'objectif de ce plan de gestion est de proposer un cadre pour la mise en œuvre aux différentes échelles des politiques de gestion des risques d'inondation et de leurs outils. Il vise à renforcer les synergies entre les politiques de gestion des risques d'inondation, de gestion des milieux aquatiques, d'aménagement des territoires (documents d'urbanisme notamment) et les projets d'aménagement.

Un premier PGRI du bassin Seine et des cours d'eau côtiers normands a été arrêté le 7 décembre 2015 pour la période 2016-2021. Dans le cadre de la mise à jour prévue réglementairement, une consultation du public est ouverte du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021, sur le projet de PGRI du bassin Seine-Normandie mis à jour, de façon concomitante avec le projet de SDAGE et le programme de mesures associé du bassin Seine et des cours d'eau côtiers normands pour la période 2022-2027.

Vous trouverez sur le site internet des services de l'État (<https://www.somme.gouv.fr/Publications/Environnement-Consultation-publique/Consultation-publique-sur-l-eau-et-les-inondations-SDAGE-PDM-PGRI/SDAGE-Bassin-Seine-Normandie>) les modalités de cette consultation.

51, Rue de la République  
80020 AMIENS Cedex 9  
Tél : 03 22 97 82 62

Courriels à transmettre à ces trois adresses : [pref-environnement@somme.gouv.fr](mailto:pref-environnement@somme.gouv.fr) ; [thuy-tien.david@somme.gouv.fr](mailto:thuy-tien.david@somme.gouv.fr).

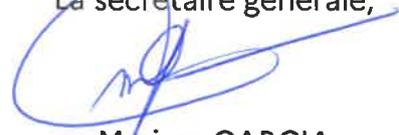
Ainsi, les documents soumis à consultation sont accessibles :

- pour le SDAGE : sur le site internet <http://www.eau-seine-normandie.fr> et aux heures ouvrables au siège de l'agence de l'eau Seine-Normandie 51, rue Salvador Allende 92 027 NANTERRE
- pour le PGRI : sur le site internet <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultations-publiques-r812.html> et en version papier au siège de l'agence de l'eau Seine-Normandie 51, rue Salvador Allende 92 027 NANTERRE aux heures ouvrables et à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France 10 rue Crillon 75004 PARIS aux heures ouvrables (01 71 28 47 28 sur rendez-vous).

Je vous remercie de bien vouloir en informer le public (avis joint pour affichage à la porte de la mairie et autres panneaux prévus à cet effet) et diriger vers les sites précités, les particuliers qui voudraient prendre connaissance de ces documents.

Je reste à votre disposition pour toutes précisions sur cette procédure.

Pour la préfète et par délégation,  
La secrétaire générale,



Myriam GARCIA

LISTE DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME FAISANT PARTIE DU BASSIN  
HYDROGRAPHIQUE SEINE NORMANDIE .

AIGNEVILLE  
BEAUCAMPS-LE-JEUNE  
BEAUCAMPS-LE-VIEUX  
BEAUCHAMPS  
BETTEMBOS  
BIENCOURT  
BOUILLANCOURT-EN-SERY  
BOUTTENCOURT  
BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE  
BROCOURT  
BUIGNY-LES-GAMACHES  
CERISY-BULEUX  
DARGNIES  
EMBREVILLE  
FRAMICOURT  
FRETTEMEULE  
GAMACHES  
GAUVILLE  
INVAL-BOIRON  
LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN  
LAMARONDE  
LE MAZIS  
LE QUESNE  
LE TRANSLAY  
LIGNIERES-CHATELAIN  
LIOMER  
MAISNIERES  
MARTAINNEVILLE  
MENESLIES  
MERS-LES-BAINS  
MORVILLERS-SAINT-SATURNIN  
NESLE-L'HOPITAL  
NESLETTE  
NEUVILLE-COPPEGUEULE  
OFFIGNIES  
OUST-MAREST  
RAMBURELLES  
RAMBURES  
SAINT-AUBIN-RIVIERE  
SAINT-GERMAIN-SUR-BRESLE  
SAINT-LEGER-SUR-BRESLE  
SAINT-MAXENT  
SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY  
SENARPONT  
TILLOY-FLORIVILLE  
VILLEROY  
VISMES  
VRAIGNES-LES-HORNOY